

## À Asbestos



Clément Godbout

**L'ex-président de la FTQ défend vigoureusement l'amiante (A2)**

## LES SPORTS



**Les Expos de retour à la télé**

CAHIER C

## Coaticook

**Vidéotron ferme son bureau et soulève la colère populaire (D1)**

## En pleine tempête



**Une jeune mère accouche dans une chambre d'hôtel (D5)**

## Météo / D4



## LA FUTURE VILLE UNIFIÉE DE SHERBROOKE

# Boucher croit à des élections hâtives

Luc LAROCHELLE  
Sherbrooke

Les relations harmonieuses entre les maires de la région sherbrookoise et leur détermination à devancer l'échéancier du 1er février pour s'entendre sur une nouvelle structure municipale rendent la tenue d'une élection envisageable dans la ville unifiée dès l'automne 2001.

C'est ce qu'affirme le député péquiste de Johnson, Claude Boucher, convaincu que les élus municipaux de la région sont à ébaucher une entente qui deviendra un modèle au Québec.



Le député Claude Boucher

Bien au fait des discussions qui se déroulent sous la supervision du mandataire nommé par son gouvernement, M. Boucher soutient que Québec s'empresse de sanctionner le regroupement des neuf municipalités de la MRC de la région sherbrookoise en une seule ville, qui comprendrait quelques arrondissements.

«J'ai tout lieu de croire que ce qui est sur la table va fonctionner. Il s'agit d'un consensus puissant, intelligent, que la ministre Louise Harel n'aurait aucune hésitation à bénir. Tout peut aller très vite. Je n'oserais pas m'avancer sur le plan légal mais en me basant sur la culture du milieu, j'estime que nous pourrions imiter les régions de Montréal, Québec et de l'Outaouais et procéder à l'élection des dirigeants de la nouvelle ville dès cet automne», dit-il.

Le député Boucher vante l'ouverture d'esprit des élus locaux, affirmant qu'ils sont en voie de confirmer une fois de plus le caractère avant-gardiste de l'Estrie.

«C'est énorme tout le temps que la région gagne en voyant ses élus chercher les bonnes solutions aux problèmes qui se posent au lieu d'entretenir des querelles à n'en plus finir. C'est un modèle de concertation qui servira d'exemple aux autres régions du Québec, où les élus se déchirent et refusent de se parler», insiste le député péquiste.

Claude Boucher est bien conscient que la répartition de la charge fiscale entre les contribuables de la nouvelle ville reste à définir et reconnaît qu'il s'agit de l'un des enjeux majeurs.

«C'est un problème qui se poserait de toute façon, même sans fusions, compte tenu de l'obligation qu'ont maintenant les municipalités de se partager la charge financière des équipements régionaux. Il y aura assurément à court terme des ajustements à la hausse de la taxation dans certaines villes mais une fois la transformation complétée, tout le monde paiera moins cher que s'il n'y avait pas eu d'intégration des services. L'ensemble des contribuables de Baie-Comeau profite actuellement de taxes moins chères même si les résidents de Haute-Rive étaient contre la fusion qui leur a été

**Boucher croit... (suite en A2)**

## ANNIE RÉCUPÈRE BIEN



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

**Victime d'une sévère entaille de 20 centimètres à la cuisse lors d'un accident survenu en pleine course, le 1er décembre au Japon, la patineuse de vitesse sur courte piste Annie Perreault se remet de sa blessure. Un médecin la débarrassera de son plâtre demain, ce qui lui permettra de concentrer toutes ses énergies sur un programme de rééducation. La médaillée d'or aux 500 mètres des Jeux de Nagano veut participer l'an prochain au rendez-vous olympique de Salt Lake City.**

## Fini le plâtre, objectif 2002!

Sonia BOLDUC  
Rock Forest

Demain, six semaines après la chute qui lui a occasionné une sévère blessure à la cuisse, Annie Perreault se débarrassera définitivement de son plâtre. Première étape d'une rééducation qui la mènera non pas vers les essais canadiens et les championnats du monde en mars prochain, mais bien vers les olympiques de Salt Lake City en 2002.

La saison d'Annie Perreault en patinage de vitesse est bien terminée en raison de la blessure par patin qui a sectionné trois muscles de sa cuisse gauche, mais pas question pour la Forestoise de 29 ans d'accrocher ses patins sans s'offrir un dernier tour de piste olympique.

«Aussitôt sortie du bureau du médecin qui m'enlève ce plâtre, direction le physiothérapeute où l'on se penchera sur mon programme de rééducation», se réjouit Annie, qui a poursuivi un entraînement réduit depuis son retour du Japon où s'est déroulé le malheureux accident le 1er décembre.

«Pas question pour moi de sauter des étapes pour revenir plus vite, assure Annie Perreault. Je dois retrouver l'amplitude de mon genou, rebâtir mes trois muscles et retrouver ma force maximale. Ce sera à la fois une rééducation physique et psychologique. Physiquement, je prévois être complètement rétablie en avril ou en mai prochain. Psychologiquement, ça devrait être moins long encore!»

**Le goût de revenir par amour du sport (C1)**

## Ottawa songe à aider Bombardier à obtenir un important contrat

Jules RICHER  
Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral étudie actuellement la possibilité de donner son appui à Bombardier dans le but de décrocher un gros contrat de vente aéronautique aux États-Unis.

Ottawa pourrait fournir une garantie de prêt, qui équivaldrait à un rabais de 300 millions \$ US sur le financement de la commande, pour aider le constructeur à vendre 150 regional jet à Air Wisconsin Airlines. Ainsi, Bombardier pourrait ravir le contrat à sa grande rivale, la compagnie brésilienne Embraer.

Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé hier que le dossier est actuellement à l'étude. «Le problème est maintenant discuté par les ministres et lorsque nous aurons une conclusion du dossier, nous en informerons la presse», a-t-il affirmé, à sa sortie du Conseil des ministres, sans en ajouter davantage.

Bombardier a été encore moins loquace en refusant de faire tout commentaire à ce sujet.

La garantie de prêt d'Ottawa permettrait à Air Wisconsin d'obtenir de meilleurs taux d'intérêts sur le finance-

ment de sa commande d'avions. En bout de ligne, la compagnie aérienne économiserait 300 millions \$US. La garantie serait accordée par la Société pour l'expansion des exportations.

Le contrat comprendrait 75 ventes fermes et 75 options. Air Wisconsin est une compagnie affiliée à United Airlines.

Les règles du commerce international ne permettent pas ce genre de subventions. Toutefois, le Brésil a dérogé à ces règles en accordant systématiquement des garanties de prêt pour la vente des avions Embraer — geste qui a fait l'objet d'un litige à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En conséquence, le Canada obtiendrait la permission de faire de même.

L'OMC a récemment donné la permission au Canada d'imposer des représailles de 2,1 milliards \$ contre le Brésil. Le Canada n'a pas encore déterminé la nature des sanctions. L'appui à Bombardier dans le cadre du contrat avec Air Wisconsin pourrait être négocié avec l'OMC à titre de représailles.

Pour l'exercice financier se terminant le 31 janvier 2001, Bombardier prévoit réaliser un profit de 718,8 millions \$ sur des revenus de 13,6 milliards \$.



## Paul Martin s'inquiète des sautes d'humeur de l'économie US

**... mais il n'y aura pas de nouveau budget en février**

Huguette YOUNG  
Ottawa (PC)

Les sautes d'humeur de l'économie américaine commencent à inquiéter le ministre des Finances Paul Martin mais, pour l'heure, il demeure confiant que le mini-budget d'octobre peut facilement s'ajuster aux aléas de la conjoncture.

Le ministre ne prévoit donc pas présenter de nouveau un budget au mois de février, a-t-il réitéré hier au sortir de la réunion du conseil des ministres.

M. Martin a ajouté toutefois qu'il pourrait changer d'idée si les circonstances le dictent.

Les signes de ralentissement de l'économie américaine l'inquiètent, a-t-il admis.

«Il ne fait aucun doute que l'économie américaine suscite de l'inquiétude, a-t-il répondu aux journalistes. Cependant, les résultats du dernier trimestre au Canada étaient très robu-

tes.» Selon lui, le faible taux d'inflation au Canada, jumelé aux réductions d'impôts considérables le 1er janvier, donnera un coup de pouce important à l'économie canadienne cette année.

«Il ne fait aucun doute que cela donnera un élan important dans la nouvelle année. Cela dit, nous allons surveiller la situation aux États-Unis de très près», s'est-il empressé d'ajouter.

«Nous avons toujours dit que nous déposerons un budget lorsque les circonstances le justifieront. Les baisses d'impôts, annoncées dans le budget d'octobre et entrées en vigueur le 1er janvier, sont arrivées à point nommé lorsqu'on voit la conjoncture économique actuelle de l'Amérique du nord.»

À la mi-décembre, M. Martin avait été plus catégorique. Il avait souligné qu'il n'était pas question de présenter un budget comme à l'habitude en février car son budget d'octobre était la meilleure recette pour contrecarrer un ralentissement de l'économie.

**INDEX**

Rubriques.....Page  
 Annonces classées.....D-2  
 Arts et spectacles.....C-8  
 Bandes dessinées.....D-3  
 Chez nous.....D-1  
 Décès.....D-6  
 D'ici et d'ailleurs.....B-1  
 Horoscope.....D-3  
 Loteries.....A-5  
 Messier en liberté.....D-8  
 Météo.....D-4  
 Mot perdu.....D-3  
 Mots croisés.....D-2  
 Opinions.....A-6  
 Sports.....C-1

# «Il y aura toujours un marché pour l'amiante chrysotile» - Clément Godbout

François GOUGEON  
 Asbestos

«Il y aura toujours un marché pour l'amiante chrysotile. C'est le gros bon sens qui nous le dit, malgré les banissements... Les groupes anti-amiante sont en train de perdre leur vitesse de croisière car ils en mettent trop et le voyage passe moins bien!»

Même s'il s'adressait hier soir à un public déjà acquis, c'est avec vigueur que l'ex-président de la centrale syndicale FTQ, Clément Godbout, a pris la défense de l'amiante, lors du souper-conférence de la Chambre de commerce de la région d'Asbestos.

L'événement se tenait dans le cadre de la campagne menée par le mouvement PRO amiante chrysotile, issu des communautés d'Asbestos et de Thetford Mines. Et c'est comme personne-ressource de l'Institut de l'amiante, à titre de conseiller sur les questions syndicales, que M. Godbout avait été invité à s'adresser à environ 70 personnes de direction d'organismes socio-économi-



Photo La Tribune, François Gougeon  
 Au nombre des participants à l'activité d'hier soir, on comptait: Denis Hamel, directeur général de l'Institut de l'amiante, Sandra Vigneux, directeur général de la Chambre de commerce de la région d'Asbestos, la mairesse Louise Moisan-Coulombe, le président de JM Asbestos, Bernard Coulombe et l'ex-président de la FTQ, Clément Godbout.

ques et les députés de la région ou leurs représentants.

L'ancien chef syndical s'est particulièrement appliqué à démontrer que

tuts.

Or, il est clair pour lui que face à ce lobbying de pays riches face à des pays pauvres, l'Institut de l'amiante et les gouvernements canadien et québécois devront batailler ferme. L'enjeu, a-t-il indiqué, c'est le développement du marché de l'amiante chrysotile dans des pays en voie de développement dont la population totalise les deux tiers de l'humanité.

**Protectionnisme environnemental**  
 Également présent, le directeur général de l'Institut de l'amiante, Denis Hamel, a lui aussi fait état de la désinformation dans le dossier, disant qu'avec la psychose associant risque pour la santé et amiante, «on peut dire adieu au commerce international».

Parce que, a-t-il expliqué, des organismes influents comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent cautionner des politiques de banissement, juste avec le moindre petit soupçon de risque pour la santé. «C'est comme si on se disait ici qu'il faut bannir le fromage français au lait cru car ça tue du monde... C'est du protectionnisme environnemental», a-t-il illustré, rappelant le reste que pour bien des produits substitués à l'amiante, les risques sur la santé peuvent s'avérer encore pire.

Signalant que le travail de l'Institut de l'amiante est justement de faire la promotion internationale d'une utilisation adéquate de la fibre chrysotile, M. Hamel a d'autre part noté que malgré la décroissance du marché pour ce produit, il y a encore un bon potentiel.

Bien sûr, avec une consommation mondiale de 1,8 million de tonnes ces années-ci, il ne faut pas s'attendre à revenir aux quatre millions de tonnes d'il y a deux décennies. Néanmoins, malgré l'arrivée de nouveaux joueurs (des pays producteurs comme le Brésil et le Zimbabwe), le Canada est en mesure de tirer son épingle du jeu en raison de la demande de pays en voie de développement, surtout du côté de l'Asie.

## La région de Thetford Mines aussi mobilisée

Asbestos (FG)

d'Amiante, s'attend à ce que l'activité mobilise au moins 500 personnes.

M. Brochu, qui était d'ailleurs présent hier soir à Asbestos avec quelques autres personnes de Thetford Mines, dont le député fédéral Gérard Binette, a signalé que la campagne unie des deux communautés au sein du mouvement PRO amiante chrysotile, n'a pas fini de faire parler d'elle.

maintenant que les conditions de santé et de sécurité en matière d'utilisation adéquate de la fibre chrysotile sont assainies, les opposants n'ont plus raison de taper sur le même clou.

«Les compagnies qui font des produits de substitués savent ça aujourd'hui. Mais pour vendre leurs produits, ils font tout pour tuer l'amiante qui, pour les pays en voie de développement, est ce qu'il y a de mieux et de moins cher pour bâtir les infrastructures dont ils ont besoin... Le banissement, ça ne répond pas à un problème de santé et de sécurité. C'est une question économique, purement et simplement», a-t-il plaidé.

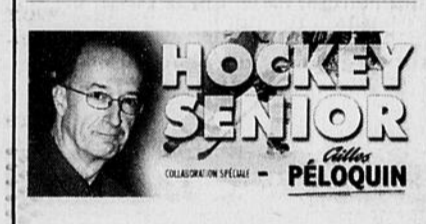
M. Godbout a même indiqué qu'à cause de la pression des pays développés, notamment ceux de l'Europe, pour vendre des produits de remplacement plus cher que l'amiante, cela met en péril la survie de millions d'être humains de pays pauvres dont les gouvernements ne peuvent se payer ces substi-

## À LIRE DEMAIN



Les découvertes de Karine

Le journal de classe de la Commission scolaire de la région sherbrookoise



Les dessous du hockey senior avec Gilles Péloquin

## Il s'en prend à des amis, puis aux policiers

Sherbrooke

Huit chefs d'accusation ont été portés contre Stéphane Saint-Clair, âgé de 32 ans, à la suite d'incidents commencés dans une conciergerie de la rue Gauthier et terminés au poste de police.

Il a été traduit hier devant le juge

Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Saint-Clair a été inculpé de voies de fait sur une amie et un ami de la colocataire de cette dernière, sur deux policiers, menaces à ces deux derniers et résistance à son arrestation.

Défendu par Me Jean-Marc Bénard, il sera ramené devant le tribunal aujourd'hui pour son enquête sur remi-

se en liberté à la suite de l'opposition du procureur Hélène Fabi à son élargissement.

Selon une source policière, une amie de l'accusé a demandé au suspect de quitter son appartement à la suite d'une chicane vers minuit et cette dernière a reçu des coups.

L'ami de la locataire est arrivé sur les lieux et a expulsé l'homme de l'ap-

partement non sans avoir mangé des coups aussi.

Le suspect a été arrêté au sous-sol lors d'une intervention policière au cours de laquelle un policier s'est fait cracher au visage et un autre a été mordu à un bras entre autres choses.

Les policiers ont aussi reçu des menaces dans le cours de leur intervention.

## Boucher croit à des élections hâtives

(suite de la Une)

imposée», défend-il.  
 Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale et député de Sherbrooke, Jean Charest, applaudit lui aussi au consensus qui se dessine dans la région.

«Ça rejoint ce que le Parti libéral a toujours véhiculé. Les démarches de regroupement doivent être initiées par les instances locales et non être imposées par le gouvernement provincial car les

cicatrices des fusions forcées durent trop longtemps», commente M. Charest, peu surpris qu'un déblocage aussi rapide et harmonieux s'annonce dans son comté.

«Il y a une tradition qui s'est créée. Rappelons-nous que la région de Sherbrooke a aussi été la première au Québec à fusionner des hôpitaux pour restructurer son réseau de santé. Les

leaders de notre région ont fait la preuve plus d'une fois qu'ils sont capables de trouver leurs propres solutions. En Estrie, la population locale se gouverne et n'attend pas que les gouvernements de Québec ou d'Ottawa décident à sa place», dit-il.

Le chef libéral espère que le gouvernement Bouchard hésitera moins à reconnaître et à récompenser ce lea-

dership régional qu'il ne l'a fait dans certains dossiers liés à la santé.

«Même si notre région est celle qui avait initié les transformations nécessaires dans la santé, il a fallu insister et se débattre pour obtenir les budgets qui permettront de remédier aux problèmes rencontrés à la Résidence de l'Estrie», a déploré M. Charest.

llaroche@latribune.qc.ca

## LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
 Télécopieur: (819) 564-8098  
 Téléphone: (819) 564-5454  
 Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca  
 Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

**LaTribune**  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, 11K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
 (division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**  
 Annonces classées: 564-2222  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

**LIVRAISON**  
 Camelots et camelots motorisés  
 Prix de vente.....3,52 \$  
 T.P.S.....25 \$  
 T.V.Q.....28 \$  
 Coût à l'abonné.....4,05 \$

**ABONNEMENTS**  
 Abonnement payé à l'avance:  
 droits desservis par camelot et camelots motorisés.  

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

 Abonnement par la poste: Territoire immédiat  

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

 Hors territoire immédiat  

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

 AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
 1 an 699,92\$, 6 mois 409,76\$  
 «La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LE TRÈS ET UN\*  
**LP SOLDE**  
 DE JANVIER

Rabais de 50% et plus

**COMPLETS COLLECTIONS HAUT DE GAMME**

René Lezard et Baumlér d'Allemagne, Tombolini d'Italie, nos complets signés exclusifs, sont maintenant à 50% et plus de rabais. Pure laine, styles trois-boutons, pantalons avec et sans plis, un choix à voir.

**399.95**  
 Rég. jusqu'à 995.00\*

la maison 37479  
**simons**  
 QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE TRÈS ET UN\*  
**LP SOLDE**  
 DE JANVIER

Rabais de 53%

**PANTALON UTILITAIRE COTON-NYLON**

Un essentiel de la saison. Mélange coton-nylon entièrement doublé de coton interlock pour le confort. Taille à cordon ajustable, poches multiples fonctions. Sable, gris, olive. M.g.tg.

**29.95**  
 Rég. 65.00\*

la maison 37479  
**simons**  
 QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Mario Goupil

## Justice frileuse

La Justice vient de louper une chance en or de passer un message à la jeunesse québécoise qui se croit tout permis et qui n'a aucun respect pour les biens d'autrui.

Comment croire, en effet, que les deux adolescents qui ont vandalisé 16 autobus scolaires, deux écoles primaires, avant d'allumer un incendie qui a causé pour un million de dollars en dommages à l'école secondaire de Berthierville, aient été tout bonnement retournés à la maison par le juge. Ils ne reviendront en Cour que le 2 mars prochain pour connaître la date de leur procès.

C'est un bon coup de pied au derrière qu'il fallait donner sur le champ à ces deux jeunes, pas une tape dans le dos. Parce que c'est exactement ce qu'on a fait en leur permettant de retourner à la maison sous la garde de leurs parents dans les heures qui ont suivi ce derby de démolition à travers la ville. Chemin faisant, ces jeunes auront possiblement eu le temps de devenir de véritables héros aux yeux de leurs amis et d'une certaine catégorie de jeunes.

Il me semble que la moindre des choses aurait été de les placer en détention dans un centre approprié pendant un certain temps, question de leur flanquer une petite frousse, à tout le moins. À la maison, ils auront maintenant tout le temps voulu pour chater via Internet avec les membres de leur fan club. Y a rien là!, pourront-ils prétendre, sans que personne ne puisse les contredire. À preuve, ils sont toujours libres...

Et dire que pendant ce temps en Ontario, un jeune de 16 ans ayant la plume facile, a passé 30 jours en prison pour avoir rédigé une composition dans laquelle il a imaginé que son école allait sauter. Au moins, il est peu probable que lui, ou l'un de ses copains, passe un jour de la parole aux actes!

## Chapeau Mongrain!

Il est fort ce Jean-Luc Mongrain, avouons-le. En tout cas, pour moi, c'est un plaisir de regarder et d'écouter le bulletin de nouvelles qu'il livre et commente à sa manière, soir après soir, à TQS. Le gars est vraiment unique en son genre. Aussi ne suis-je pas le moins étonné qu'il soit parvenu à dégommer TVA et Pierre Bruneau dans les sondages BBM lors des bulletins de nouvelles, à 18h.

La performance et la popularité de notre ex-colleague sherbrookoise donnent de tels résultats à TQS que même la station affiliée CFKS de Sherbrooke est parvenue à damer le pion en terme d'auditoire au bulletin local d'information de Télé-7 lors du dernier sondage. Qui eût cru cela possible il n'y a pas si longtemps encore?

Par ailleurs, maintenant que Quebecor s'est approprié le réseau TVA et qu'il a choisi de se départir de TQS, j'ai bien hâte de voir ce qu'il adviendra de Jean-Luc Mongrain. Demeurera-t-il à TQS, qui grâce à lui vaut maintenant plus cher que jamais, ou suivra-t-il les Péladeau à TVA lorsque la transaction aura été approuvée par le CRTC?

Allez, chapeau Jean-Luc! Pour la forme, je te souhaite quand même bonne chance dans la négociation de ton prochain contrat...

## Chiens de garde

La dissidence commande souvent une bonne dose de cran. Parce qu'il n'est pas toujours évident d'avoir le courage de ses opinions.

Si je vous parle de dissidence, c'est que deux conseillers municipaux de la région ont retenu l'attention ces derniers jours en ne craignant pas d'afficher publiquement leur opposition face à des décisions prises à l'unanimité par tous les autres membres des conseils dont ils font partie. Il me semble que c'est le genre d'intervention que l'on voit de moins en moins souvent en politique municipale depuis quelques années. Et je dois dire que dans ces deux cas précis, je suis porté à me ranger dans le camp des dissidents.

D'abord, il y a eu Jean-Guy Dion, vétéran conseiller de Rock Forest, qui n'a pas craint de plaider contre la décision de doter cette ville d'un maire à temps plein. À quelques mois seulement de la création d'une seule et même grande ville, qui comprendrait quelques arrondissements, était-ce vraiment nécessaire pour Rock Forest d'avoir un maire à temps complet? Pourquoi le serait-ce à Rock Forest davantage qu'à Fleurimont, une ville sensiblement de même importance?

Puis, à Sherbrooke, il y a Huguette Roy, qui prend de plus en plus de place autour de la table du conseil. Elle n'a pas hésité à émettre sa réserve face à cet autre coup de pouce de 80 000 \$ que la Ville de Sherbrooke a décidé de donner au Challenge automobile du Canada.

J'aime bien le Challenge automobile moi aussi, mais il me semble aussi que l'on pèse un peu fort sur l'accélérateur lorsque vient le temps de se porter à sa rescousse. D'où l'importance qu'un rapport financier clair, net et précis soit remis aux membres du conseil au terme de la prochaine édition. D'où l'intérêt également d'avoir des chiens de garde.

mgoupil@latribune.qc.ca

## Le consensus sur une ville unique

# Sherbrooke applaudit



Claude PLANTE et François GOUGEON

### Sherbrooke

Les conseillers sherbrookoises veulent laisser la chance au consensus qui se dessine dans la région pour former une ville unique assortie d'arrondissements. Ils promettent de suivre le dossier de près au cours des prochaines semaines.

C'est notamment le cas de la conseillère Chantal L'Espérance qui veut s'assurer que les élus des futurs districts électoraux soient redevables devant leurs électeurs.

L'idée de former des arrondissements est «une très bonne idée, lance la conseillère du Vieux-Nord. Il reste à définir qui seront les arrondissements, combien il y aura de citoyens par arrondissement. Je suis optimiste. C'est un pas de géant qui a été franchi».

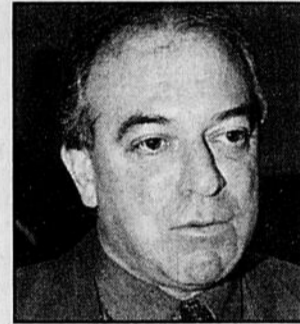
«Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été proposé que des conseillers soient élus par arrondissement, mais sans savoir lequel des districts (formant les arrondissements) ils représenteront. Ce qui a été proposé c'est que, par exemple, il y ait quatre conseillers pour un arrondissement, mais sans savoir de quel district ils seront responsables.»

«Aussi, il ne faut pas morceler des services qui fonctionnent déjà bien sur le terrain. Plusieurs services relèveront des arrondissements.»

Chantal L'Espérance



Lise Drouin-Paquette



Bernard Tanguay



Laurier Custeau



Serge Paquin

Pour Lise Drouin-Paquette, il reste bien des choses à déterminer. Le processus n'est qu'aux premières étapes. Non plus, elle ne craint pas que la formule proposée puisse vouloir dire que les membres actuels du conseil sherbrookoise sortent perdants de ce projet, compte tenu qu'on devra tenir compte des villes de banlieue dans le découpage.

«Ce qui a été proposé est assez intéressant, déclare la représentante du district Immaculée-Conception. Mais il faut passer au-dessus nos considérations personnelles. Une ville unique, ça représente bien des changements. Il y a toujours une grande part d'inconnu.»

«Je trouve intéressant de voir que le monde travaille ensemble. C'est positif qu'on ait réussi à trouver une formule qui plaît à toute la région.»

Pour Bernard Tanguay, on n'est pas encore rendu à une étape qui permet de savoir qui pourrait être gagnant ou perdant. Le conseiller des Jardins-Fleuris se réjouit de l'entente qui se dessine. Selon lui, sans enlever rien aux autres, «s'il y a une région où on peut dégager pareil consensus, c'est bien ici».

Il ajoute qu'il reste trois aspects majeurs à considérer: quelles seront les municipalités qui feront partie du regroupement, quel sera le nombre d'arrondissements et quelles seront leurs responsabilités?

### Indications prometteuses

«Je me réjouis de voir qu'il se dégage un consensus à propos d'une ville unique. Mais pour le reste, j'attends d'avoir plus de détails avant de commenter», a fait valoir le conseiller Laurier Custeau. Celui-ci estime néanmoins que les indications sont plus prometteuses à ce moment-ci qu'il y a quelques semaines à peine. «C'est sûr que l'idéal c'est qu'on puisse s'entendre entre nous pour éviter ce qui s'est passé à Montréal», a aussi livré M. Custeau.

Quant à Serge Paquin, les derniers développements dans le dossier doivent être vus comme «un bon pas dans la bonne direction». Il pense bien qu'en raison de la volonté ferme de Québec, les élus ont jugé qu'il valait mieux faire un bout de chemin ensemble que de se faire imposer les choses.

Les conseillers Michel Carrier et Jacques Testulat n'ont pu être joints hier pour donner leurs commentaires. Jointe, Dany Lachance n'a pas voulu commenter parce qu'elle n'avait pas eu le temps de prendre connaissance du document présenté lundi soir aux membres du conseil.

# La méga ville contrôlerait des effectifs de plus 1500 personnes

### Luc LAROCHELLE

#### Sherbrooke

Une seule ville dans la région sherbrookoise embaucherait 1100 employés permanents et un peu plus de 400 travailleurs occasionnels. Tous relèveraient du même employeur, y compris les fonctionnaires municipaux qui rendraient des services de proximité dans les arrondissements, comme les loisirs ou la voirie municipale.

C'est le décompte que les maires de la région sherbrookoise ont en mains, relevé produit par les firmes professionnelles embauchées par la MRC en additionnant le personnel de la Ville de Sherbrooke, celui des villes de banlieue ainsi que les employés assurant actuellement des services régionaux.

Dans les régions de Montréal, Québec et l'Outaouais, c'est un comité de transition indépendant des élus qui verra à l'intégration du personnel, à l'harmonisation des conventions collectives, à la préparation du budget de l'an 1 et choisira les principaux officiers municipaux comme le directeur général, le greffier et le trésorier de la nouvelle Ville. On peut penser qu'il en serait ainsi dans la région sherbrookoise.

La création d'une seule ville avec des arrondissements entraînerait probablement le démantèlement des régies intermunicipales qui gèrent des services comme la police, le transport en commun ou le développement économique. Près de 600 employés permanents rendent actuellement des services régionalisés aux citoyens de Sherbrooke et de la banlieue.

#### La syndicalisation pas un enjeu

D'autre part, la syndicalisation des employés municipaux n'est pas un enjeu des fusions qui s'annoncent dans la région sherbrookoise, aux yeux du président du syndicat des cols blancs de la Ville de Sherbrooke, Réjean Beauchemin.

M. Beauchemin a ainsi commenté l'initiative du personnel administratif de la Ville de Fleurimont, qui vient d'entreprendre des procédures de syndicalisation pour mieux se préparer aux fusions.

«Ce n'est pas parce que nous représentons un groupe plus nombreux que nous agirions en sauvage envers les employés des autres municipalités. De toute façon, la loi reconnaît les mêmes droits et privilèges pour tous, syndiqués ou non lors d'une fusion», précise le porte-parole des 300 cols blancs, permanents et temporaires, à l'emploi de la Ville de Sherbrooke.

Actuellement, seuls les cols bleus sont syndiqués à Fleurimont. Il en est ainsi à Bromptonville et Deauville alors qu'il n'y a pas de convention collective régissant les conditions de travail des employés à Lennoxville, Saint-Élie-d'Orford et Waterville.

Les cols blancs des villes de Sherbrooke et Ascot sont affiliés au même syndicat national,

la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA). Le président de ce syndicat, Gaston Verrault, affirme lui aussi que tous les employés des municipalités seront sur le même pied, syndiqués ou pas.

«Même s'ils seraient à l'abri d'un congédiement, je comprends cependant la démarche des cols blancs de la Ville de Fleurimont qui veulent une protection additionnelle. Dans un contexte comme celui-là, ils veulent porter à la fois la ceinture et les bretelles», commente-t-il.

M. Verrault, qui vivra les fusions en tant que col blanc de la Ville de Québec, a demandé à ren-

contrer le mandataire désigné par la région sherbrookoise afin de lui formuler des recommandations.

«J'ai rencontré les mandataires en Maurice et au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour leur expliquer l'importance de développer un bon plan de communication interne afin que les salariés aient une bonne compréhension de ce qui se passe. C'est la base d'une transition harmonieuse. J'espère avoir la chance d'exposer mes arguments au mandataire de votre région», de dire le leader syndical.

llaroche@latribune.qc.ca

## LIQUIDATION

# 50%

sur presque

# TOUT

en magasin

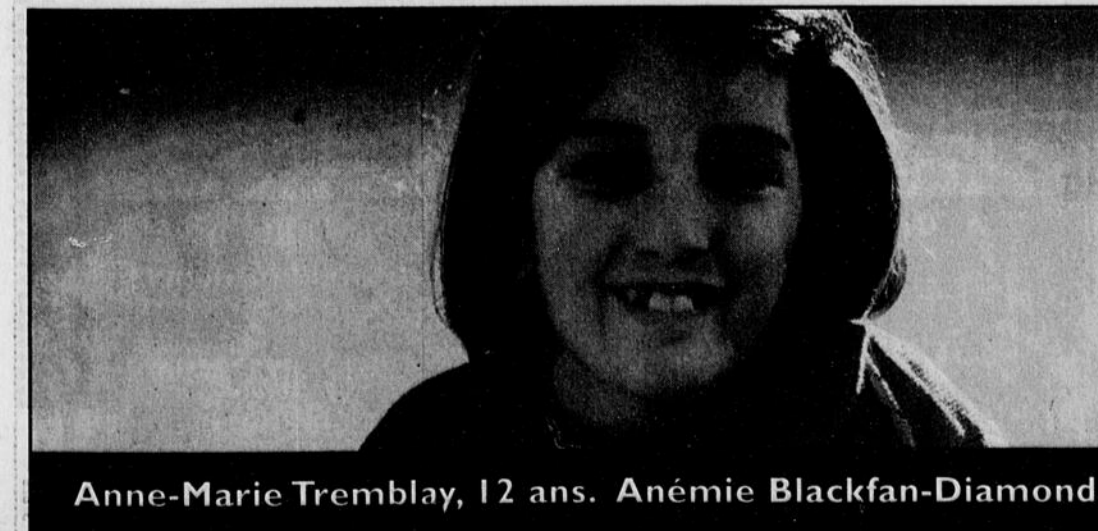
Nouvel arrivage d'agneau renversé et de fourrure

PREMIER DIVERSIMANTO

FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

422, rue King Est, Sherbrooke  
(819) 564-1337 • Sans frais : 1 888 564-1337  
Dans l'est, face à la Pharmacie Jean-Coutu  
Site Web : www.diversimanto.com

Aussi vaste choix de manteaux de fourrure seconde main à prix ridiculement bas



Anne-Marie Tremblay, 12 ans. Anémie Blackfan-Diamond.

# Transfusée 122 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Agressions présumées à l'école primaire d'East Angus

# La C.S. des Hauts-Cantons mènera sa propre enquête

André LAROCHE  
Sherbrooke

Quelle que soit la décision du ministère de l'Éducation, la commission scolaire des Hauts-Cantons a l'intention d'instituer sa propre enquête interne sur les événements de l'école Notre-Dame-de-la-Garde d'East Angus.

Un avocat du cabinet Lavery, De Billy, Me François Houde, a en effet

reçu le mandat de scruter les faits et gestes des dirigeants de la commission scolaire et de l'école primaire, en rapport avec la série d'agressions prouvées et présumées survenues dans un autobus scolaire et dans une cour d'école.

L'enquêteur devra répondre si la commission scolaire a agi dans les règles de l'art dans les circonstances. Il devra également formuler des recommandations au cas où de tels événements devaient se reproduire.

Le nom de Me François Houde a

été retenu, à la suite de la recommandation de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il aurait déjà agi dans un dossier similaire.

Le document de départ sera la demande d'enquête publique adressée le 8 décembre dernier au ministre de l'Éducation, François Legault, par un groupe de parents. Un rapport est attendu pour la rencontre des commissaires du 27 février prochain.

«L'idée visée est de valider si la commission scolaire a agi de bonne foi, s'il y a des faiblesses ou des choses né-

gligées. Si oui, il nous dira comment apporter des correctifs», a expliqué la présidente de la commission scolaire, Mme Suzanne Durivage.

«Nous ne voulons pas éviter l'enquête du ministère de l'Éducation. Nous désirons plutôt accélérer le processus dans le but de nous rassurer, et de rassurer la population», a-t-elle ajouté.

Questionnée sur la décision de la députée libérale de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, d'appuyer la demande d'enquête faite par

les parents, Mme Durivage estime qu'il ne faudrait pas mêler la politique à la problématique actuelle.

Les deux femmes étaient rivales lors de la dernière élection provinciale. Mme Suzanne Durivage s'était présentée sous la bannière péquiste.

«Mme Bélanger mentionne devoir appuyer les parents. Il aurait été intéressant qu'elle collabore aussi avec la commission scolaire. On parle ici d'une situation avec des enfants, et je souhaite que tout se règle en demeurant à ce niveau», a-t-elle répondu.

Charte environnementale de l'Estrie zone verte

# Un autre pas vers un milieu de vie plus agréable



Sonia BOLDUC  
Sherbrooke

Une vie saine dans un environnement sain. Pour les membres de la Coopérative d'habitation de la Montagne de Sherbrooke, l'obtention récente de la Charte environnementale de l'Estrie zone verte du Conseil régional de l'environnement Estrie marque un autre pas vers la réalisation d'un milieu de vie plus agréable pour tous.

«Cette charte se veut un espèce de contrat social axé sur l'environnement,

photo Imacom, Claude Poulin  
Membres de la Coopérative d'habitation de la Montagne et soucieux d'environnement, Cécile Cayer, Lyne Henripin, Ginette Thériault et Normand Godbout ont pris les mesures nécessaires afin d'obtenir du Conseil régional de l'environnement Estrie la Charte environnementale de l'Estrie zone verte.

où l'on s'engage par nos actions quotidiennes à toujours se préoccuper de notre milieu et de l'impact de nos gestes sur l'environnement», explique Normand Godbout, directeur de la Coopérative d'habitation, étudiant à la maîtrise en environnement et initiateur de ce projet.

Petit village au cœur de la ville, la Coopérative d'habitation de la Montagne multiplie les gestes verts depuis déjà belle lurette. Compostage, recyclage, récupération des produits dangereux, mesures d'économie d'énergie. Les efforts déployés depuis la mise sur pied de la coop il y a 12 ans, et intensifiés depuis deux années maintenant, trouvent porte-parole, volontaires et porte-drapeaux.

«Toutes ces initiatives qui ont mené à l'obtention de la charte environnementale traduisent surtout la philosophie de nos membres, précise Normand Godbout. On s'est créé ici un milieu très familial et communautaire où il fait bon vivre. Nous sommes soucieux de notre qualité de vie et nous le prouvons au quotidien.»

Plus d'une soixantaine de logements sont répartis dans les trois immeubles de la Coopérative d'habitation, à l'angle de Kingston et de la Montagne, sur un grand terrain boisé où les arbres, les plantes, la piscine creusée, les terrains de jeux et les enfants tiennent une place de choix.

«Nous sommes tous assez proches, un peu comme dans un petit village, note Lyne Henripin, membre de la coop. C'est un terrain d'entraide et d'échanges extraordinaire qui mise également sur une dynamique sociale et un soucis environnemental uniques en région.»

Si tous les logements de la Coopérative d'habitation sont occupés en permanence et qu'une liste d'attente est déjà établie, on espère cependant que la philosophie des membres saura attirer les éventuels locataires partageant les mêmes préoccupations environnementales et communautaires.

D'autant plus que la Coopérative d'habitation de la Montagne pourrait bien être appelée à se développer encore davantage sous peu, alors qu'on songe à acquérir un immeuble voisin.

«Si notre façon de faire donne le goût aux gens de venir habiter ici, tant mieux, assure Normand Godbout. Mais on espère aussi que les gestes et initiatives qui nous ont valu cette Charte environnementale provoqueront un effet d'entraînement au sein des autres coopératives, des entreprises et dans la population en général.»

**POUR ADULTES SEULEMENT...**  
La différence, c'est la pédagogie.  
CENTRE DE FORMATION COLLÉGIALE  
**CHAMPLAIN**  
Inscris-toi ! 563-9574

Titre du cours (durée)	Jour	Hr	Date	\$	Titre du cours (durée)	Jour	Hr	Début	\$	
<b>COURS CRÉDITÉS</b>										
<b>Administration</b>										
Comptabilité de bureau II (60 h)	Mer	19:00	24 jan	179	Introduction à l'informatique (15 h)	Mar	13:00	16 jan	87	
<b>Décoration : conseil</b>										
Aménagement intérieur II (45 h)	Mer	9:00	24 jan	107	Introduction à l'informatique (15 h)	Jeu	9:00	18 jan	87	
Couleur et décoration (45 h)	Mer	19:00	24 jan	107	Introduction à l'informatique (15 h)	Mar	9:00	13 mar	87	
Dessin I : plan et espace (45 h)	Lun	19:00	22 jan	107	Introduction à l'informatique (15 h)	Lun	13:00	26 avr	87	
Dessin II : observation (45 h)	Mar	9:00	23 jan	107	Introduction à l'informatique (15 h)	Jeu	9:00	26 avr	87	
Préparation à l'emploi et stage (75 h)	Jeu	9:00	1 mar	160	Word module A (15 h)	Jeu	9:00	15 mar	87	
Vente d'éléments de décoration (45 h)	Lun	9:00	22 jan	104	Word module A (15 h)	Jeu	13:00	3 mai	87	
<b>Décoration résidentielle</b>										
Dessins et prés. d'offres informatisées (45 h) mardi et jeudi les 3, 5, 10, 12 avril	Mer	9:00	17 jan	?	Word module B (15 h)	Jeu	13:00	18 jan	87	
Projets-clients I (60 h) (horaire variable)	Ma/Je	9:00	16 jan	136	Word module B (15 h)	Mar	13:00	13 mar	87	
Projets-clients II (75 h) (horaire variable)	Ma/Je	9:00	12 mar	166	Word module B (15 h)	Jeu	9:00	26 avr	87	
<b>Informatique</b>										
Access I (60 h)	Mer	18:30	24 jan	168	Word module C (15 h)	Mar	13:00	24 avr	87	
Access II (45 h)	Lun	19:00	22 jan	142	<b>COURS NON CRÉDITÉS</b>					
Création d'un site web I (45 h)	Jeu	13:00	25 jan	137	<b>Arts</b>					
Création d'un site web II (45 h)	Mer	19:00	24 jan	?	Aquarelle II (30 h)	Lun	13:00	29 jan	165	
Excel I (45 h)	Mar	19:00	23 jan	144	Dessin : modèle vivant (30 h)	Lun	19:00	29 jan	165	
Excel II (45 h)	Jeu	13:00	25 jan	144	Dessin de la tête (30 h)	Lun	9:00	29 jan	165	
Excel III (45 h)	Mer	19:00	24 jan	144	Peinture I (30 h)	Mar	19:00	30 jan	165	
Introduction à l'informatique Office (45 h)	Mar	13:00	23 jan	144	Peinture I (30 h)	Jeu	9:00	1 fév	165	
Introduction à l'informatique Office (45 h)	Lun	19:00	22 jan	144	Peinture II (30 h)	Mer	19:00	31 jan	165	
Introduction à l'informatique Office (45 h)	Mer	19:00	24 jan	144	Peinture III multi média (30 h)	Ven	9:00	2 fév	165	
Introduction à l'informatique Office (45 h)	Sam	9:00	27 jan	144	Peinture IV recherche (30 h)	Jeu	13:00	1 fév	165	
Programmation Visual Basic I (60 h)	Mar	18:30	23 jan	217	Peinture IV recherche (30 h)	Jeu	19:00	18 jan	165	
Simple Comptable (45 h)	Mar	19:00	23 jan	129	Peinture VI (30 h)	Mar	9:00	30 jan	165	
Traitement des images (45 h)	Lun	19:00	22 jan	152	<b>Droit</b>					
Word I (45 h)	Lun	19:00	22 jan	149	Lois et agent d'immeubles (12 h)	Ven	19:00	19 jan	?	
Word I (45 h)	Mar	13:00	23 jan	149	Testament, mandat d'incapacité (9 h)	Lun	13:00	5 fév	62	
Word II (45 h)	Mar	19:00	23 jan	149	<b>Horticulture</b>					
<b>Langues</b>										
Anglais élémentaire II (45 h)	Lun	19:00	22 jan	98	Entretien paysager (15 h)	Lun	18:30	5 mar	91	
Anglais élémentaire III (45 h)	Mer	19:00	24 jan	98	Potager, compost et fines herbes (15 h)	Mar	18:30	6 mar	91	
Anglais élémentaire III (45 h)	Ma/Je	9:00	23 jan	98	Rocailles et jardin d'eau (15 h)	Mar	18:30	10 avr	91	
Anglais élémentaire IV (45 h)	Mer	19:00	24 jan	98	<b>Informatique</b>					
Anglais élémentaire IV (45 h)	Ma/Je	9:00	23 jan	98	Access : bâtir des états ou rapports (6 h)	Jeu	19:00	22 mar	48	
Anglais élémentaire II (45 h)	Mar	19:00	23 jan	98	Access : exploiter les macros (6 h)	Jeu	19:00	19 avr	48	
Anglais intermédiaire I (45 h)	Lu/Me	9:00	22 jan	98	Access : formulaires, sous-formulaires (6 h)	Jeu	19:00	22 fév	48	
Anglais intermédiaire II (45 h)	Mar	19:00	23 jan	98	Access : maîtriser les requêtes (6 h)	Jeu	19:00	25 jan	48	
Anglais intermédiaire III (45 h)	Lu/Me	9:00	22 jan	98	Gestion du disque rigide (6 h)	Sam	9:00	20 jan	48	
Anglais intermédiaire III (45 h)	Mar	19:00	23 jan	98	Impôt rapide (3 h)	Ven	19:00	9 fév	58	
Anglais intermédiaire I (45 h)	Mar	19:00	23 jan	98	Internet : cybergardiennage (3 h)	Sam	13:00	24 mar	24	
Espagnol élémentaire I (45 h)	Mar	19:00	23 jan	116	Internet : navigation sécuritaire (3 h)	Sam	9:00	24 mar	24	
Français écrit (60 h)	Jeu	19:00	25 jan	149	Internet débutant (6 h)	Sam	9:00	27 jan	48	
<b>Supervision</b>										
Processus de résolution de problèmes (45 h)	Lun	19:00	22 jan	100	Internet débutant (6 h)	Sam	9:00	31 mar	48	
Travail d'équipe et animation (45 h)	Mer	19:00	24 jan	100	Internet II : communications (6 h)	Sam	9:00	10 fév	48	
<b>Tourisme</b>										
Europe : géographie et tourisme (45 h)	Mar	18:30	23 jan	120	Internet II : communications (6 h)	Sam	9:00	7 avr	48	
Principes administratifs (45 h)	Lun	18:30	22 jan	120	Internet II : recherches et navigation (6 h)	Sam	9:00	24 fév	48	
Réservations et rech. informatisées (45 h)	Mer	18:30	2 mai	?	Internet II : recherches et navigation (6 h)	Sam	9:00	21 avr	48	
Tarification II (45 h)	Mer	18:30	10 jan	120	Internet II : recherches pour voyages (6 h)	Mer	13:00	2 mai	48	
Vente de services touristiques (45 h) et les lundi 4 et 11 juin	Jeu	18:30	22 mar	120	Internet II : recherches pour voyages (6 h)	Ven	19:00	19 jan	48	
<b>COURS AUX GROUPES 50 ANS ET +</b>										
<b>Informatique</b>										
Excel module A (15 h)	Mar	9:00	24 avr	87	Internet II : téléchargement (6 h)	Sam	9:00	10 mar	48	
Excel module A (15 h)	Jeu	13:00	15 mar	87	Internet II : téléchargement (6 h)	Sam	9:00	5 mai	48	
Excel module B (15 h)	Lun	13:00	22 jan	87	Introduction à l'informatique (24 h)	Jeu	19:00	1 fév	178	
Internet débutant (7 h)	Mer	13:00	17 jan	50	Outlook (9 h)	Ve/Sa	9:00	16 fév	72	
Internet débutant (7 h)	Mer	13:00	14 mar	50	PowerPoint (9 h)	Ve/Sa	9:00	2 mar	72	
Internet débutant (7 h)	Mer	13:00	2 mai	50	PowerPoint II (9 h)	Ve/Sa	9:00	27 avr	72	
Internet II : courriel et navigation (7 h)	Mer	13:00	11 avr	50	Scanner : traitement des images (9 h)	Ve/Sa	9:00	2 fév	72	
<b>Langues</b>										
Espagnol II (30 h)	Mer	9:00	31 jan	170	Windows 98 : gestion avancée (6 h)	Sam	9:00	17 mar	48	
Espagnol II (30 h)	Mer	19:00	31 jan	170	Word débutant niveau I (24 h)	Jeu	19:00	1 fév	185	
Espagnol II avancé : conversation II (30 h)	Lun	19:00	29 jan	175	<b>INSCRIPTIONS - JOUR</b>					
Du 8 au 19 janvier										
9 h à 11 h 30, 13 h 30 à 16 h										
<b>INSCRIPTIONS - SOIR</b>										
Les 9, 11 et 17 janvier, 16 h à 20 h										
Test de classement en anglais										
11 janvier, 15 h à 20 h; 17 janvier, 15 h à 18 h										
<b>NOS PROGRAMMES À TEMPS PLEIN</b>										
Agent immobilier	Informatique de bureau bilingue	Inscription immédiate								
Informatique d'affaires	Programmeur-analyste Visual Basic	Début prévu le 5 février 2001								

**MISE AU POINT**  
Dans le cahier publicitaire Sears-magasin de meubles et d'électroménagers  
Vente d'entrepôt de 12 pages en vigueur du mardi 2 au dimanche 14 janvier 2001 (FA011FA101), veuillez noter les corrections suivantes :  
à la page 2, les photos des trois canapés ne correspondent pas aux descriptions directement en dessous.  
Les descriptions auraient dû se lire (de gauche à droite)  
Achat spécial. Canapé « Larado » 799,99  
Achat spécial. Canapé « Denver » 599,99  
Achat spécial. Canapé « Elton », 699,99  
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



## L'HISTOIRE VOUS INTÉRESSE ?



Fonds de la famille Batrie  
Le Café King ouvre ses portes en 1950 au 1605 de la rue King Ouest sous la direction de Roger Batrie, pris sur le vif derrière le comptoir du restaurant. Il déménage en 1958 dans un local voisin. Le commerce est aujourd'hui reconnu pour sa cuisine asiatique plutôt que pour les frites qui étaient alors sa spécialité.

Recherche : Stéphanie Benoit

**VOULEZ-VOUS VIVRE LA FÉRIE DES NOËLS D'ANTAN ?**

Venez voir l'exposition Noëls d'antan, l'Enfant-Jésus de cire. Admirez près de 70 Enfants-Jésus de cire provenant de la collection de Madame Lina Côté. Découvrez les origines de cette tradition et apprenez les techniques de fabrication de ces chefs-d'œuvre. Cette exposition, conçue pour la famille, vous permettra de revivre l'ambiance des noëls d'autrefois.

Collaboration financière  
du vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances  
Monsieur Bernard Landry  
et LÉGUFRUITS inc.

Salle de l'American-Biltrite  
Québec

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE**  
275, rue Dufferin  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4M5  
TÉL. : (819) 821-5406  
visitez notre site internet : www.shs.ville.sherbrooke.qc.ca

Infographie : Animos 879-8868

Réactions au rejet de la taxe de 2 \$ la nuitée lors de la consultation menée par Tourisme Cantons-de-l'Est

# «Tôt ou tard, Québec va nous l'imposer»

Karine TREMBLAY

Sherbrooke

Déçus que la proposition d'appliquer la loi 76 dans la région ait été majoritairement refusée par les membres de Tourisme Cantons-de-l'Est lundi, plusieurs représentants d'attraits touristiques demeurent persuadés que la taxe de deux dollars la nuitée constitue un outil essentiel pour le développement touristique des Cantons-de-l'Est.

«Je pense que plusieurs personnes ne savent pas les conséquences de ne pas appliquer la loi 76. Tôt ou tard, le gouvernement va nous l'imposer. Et si nous n'avons pas décidé de la gérer nous-mêmes, c'est lui qui va s'en charger. Dans cette perspective, je ne suis pas certaine que les sous vont revenir à Tourisme Cantons-de-l'Est», souligne la copropriétaire de la Ferme Lune de Miel, Carole Huppé.

Cette dernière dit comprendre les réticences des établissements d'hébergement à appliquer la taxe et à la percevoir, mais elle voit également l'importance pour la région de se doter d'outils de promotion touristique.

«Depuis quelques années, on voit l'impact des campagnes de publicité



Carole Huppé, de la Ferme Lune de Miel et membre du c.a. de Tourisme Cantons-de-l'Est



Suzanne-Marie Landry, directrice générale des Productions Bleues

menées un peu partout. Si on ne continue pas d'investir dans la promotion, notre économie touristique va prendre toute une débarque. Je n'ai pas l'impression que tout le monde a pensé à ça. Les établissements d'hébergement

disent ne pas vouloir être les seuls à porter la loi 76. D'accord, mais ce n'est pas nous qui l'avons faite, cette loi, c'est le gouvernement. On ne peut pas la modifier», indique Carole Huppé.

Membre du conseil d'administra-

tion de Tourisme Cantons-de-l'Est, celle-ci précise que la décision finale sera prise à la suite de l'assemblée prévue le 23 janvier.

«En tant que membre du conseil, je vais faire mon travail en restant le plus neutre possible. Tous, on va prendre le temps d'analyser et de voir ce que peut représenter la position adoptée par les membres présents à l'assemblée de lundi», remarque Mme Huppé.

Directrice générale des Productions Bleues, qui organise la Fête des vendanges notamment, Suzanne-Marie Landry est en faveur de l'application de la loi 76, mais doute que Tourisme Cantons-de-l'Est ira désormais de l'avant.

«J'étais présente à la rencontre et je crois que le débat a été mal dirigé parce que de toute façon, la loi va passer, à plus ou moins long terme. Et si le milieu ne s'est pas pris en charge, c'est le gouvernement qui va gérer. Je trouve très dommage les résultats du vote, mais à la leur de ce qui s'est passé, je ne pense pas que Tourisme Cantons-de-l'Est va persister dans sa volonté d'appliquer la taxe de deux dollars», note Mme Landry.

Pas facile de trancher

Au Festival des Harmonies du Qué-

bec, la position est mitigée. Le coordonnateur de l'événement, Jean-Marie Messier, s'en remet totalement aux élus du conseil d'administration de son association touristique.

«Ce n'est pas un dossier dans lequel il est facile de trancher. C'est complexe. Pour nous, au Festival, il est certain que l'application de la taxe de deux dollars générerait des coûts supplémentaires d'importance pour nos participants, qui paient déjà beaucoup», exprime M. Messier.

Celui-ci explique que pour certaines écoles, les frais de participation s'élèvent déjà entre 20 000 \$ et 24 000 \$. Conséquemment, le Festival des Harmonies se prive d'augmenter le montant des coûts de participation.

«D'un autre côté, peut-être que la promotion rendue possible par la taxe de deux dollars amènerait davantage de touristes dans la région. Le nombre de visiteurs supplémentaires à notre événement nous permettrait peut-être de diminuer nos coûts aux participants. C'est ce genre de réflexion nuancée qu'il n'est pas facile de faire. C'est un dossier qui mérite d'être bien étudié et je fais entièrement confiance au conseil d'administration pour trancher», dit M. Messier.

## Le bulletin traditionnel sera en usage toute l'année dans la plupart des écoles de la CSRS

André LAROCHE

Sherbrooke

Les bulletins avec des chiffres demeureront utilisés, de toute évidence, pour toute l'année scolaire dans la plupart des écoles de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).

À l'inverse des deux autres commissions scolaires francophones de l'Estrie, la CSRS avait décidé au début de l'automne de retarder l'introduction d'un bulletin descriptif pour ses écoliers de première et de deuxième année.

La majorité des écoles avaient donc conservé le traditionnel bulletin informatisé, avec notes chiffrées, pour la première étape. Rien n'était cependant décidé pour le reste de l'année scolaire.

Selon la nouvelle loi sur l'instruction publique, l'élaboration du bulletin adapté à la réforme scolaire revient à chaque direction d'école. Mais la commission scolaire a déjà annoncé son intention de créer un bulletin uniforme pour toutes ses écoles.

La CSRS avait donc l'intention d'attendre le dépôt de la nouvelle politique d'évaluation des apprentissages pour amorcer l'élaboration du nouveau bulletin. Cette politique du ministère de l'Éducation, déposée le 6 novembre dernier, fait l'objet d'une consultation jusqu'au 1er mars.

«Avec tout ce qui a été écrit sur les bulletins, nous avons opté pour un statu quo évolutif», a expliqué hier M. Jean Verlez, directeur général adjoint. «C'est à dire que le bulletin informatisé demeure disponible. Mais si une école a déjà fait la démarche d'élaboration d'un nouveau bulletin, il pourra l'utiliser.»

Mais selon la présidente du comité de parents, Danielle Tear, la plupart des écoles continueront d'utiliser le bulletin informatisé. «Selon ce que nous rapportent les parents (sur les conseils d'établissement), c'est aux écoles de décider. Et elles optent pour le statu quo», a-t-elle indiqué.

Le président de la Fédération des comités de parents, Gary Stronach, a déjà affiché son scepticisme devant le bulletin descriptif, préconisé par le ministère de l'Éducation (MEO).

Mais Danielle Tear n'entend pas se prononcer pour l'instant. Son comité est sur le point de lancer une consultation pour connaître le point de

vue des parents d'écolier sur la réforme scolaire. «Je suis certaine que la question des bulletins va ressortir», a-t-elle dit.

**loto-québec résultats**

**Banco** Tirage du 2001-01-09  
13 16 19 28 33  
34 37 43 44 45  
49 53 56 59 60  
63 64 67 69 70

**Quinté** Tirage du 2001-01-09  
3 4  
997 0972

**Détra** Tirage du 2001-01-09  
NUMERO: 964093

**Le Jeu doit rester un jeu**

Les modalités d'acquisition des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute de tirage, le tirage officiel est celui qui est enregistré sur vidéo. T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC.

**L'ART EN COEUR**

*Coeur léger, cœur lourd, la réalité a-t-elle du cœur? Y a-t-il au cœur de la réalité une partie «réelle» que seule notre imagination peut dévoiler? Coeur à l'ouvrage, sans cœur, j'y mets du cœur, ça vient du cœur...*

Exploration artistique sur le thème du cœur et des différents sens qui le gardent vivant. Aucun préalable sauf ce besoin de se placer en état de croissance. 10 rencontres à partir de la semaine du 15 janvier 2001. Même thématique avec deux possibilités de temps:

Lundi matin	9 h 30 à 11 h 30
Mardi soir	19 h à 21 h
Prix	220 \$
Médium	aquarelle/dessin, matériel inclus
Lieu	18-A Conley, Lennoxville

**INFORMATION**  
**Atelier Métamorphoses**  
**Art thérapie**  
**(819) 820-9693**  
Jean-Marc Péladeau  
M.A., A.T.P.Q.  
(Art-thérapeute professionnel du Québec)

**Cet hiver, emmitoufflez-vous dans la chaleur de nos manteaux**

➤ le chic des **lainages**  
➤ la légèreté des **luhta** et **skila**  
➤ la chaleur des **fouurrures** et de la **peau d'agneau retourné**

**VENTE DE JANVIER**  
**30% A 50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**J.A. Robert**  
Fouurrure... et manteaux  
1084, RUE KING OUEST SHERBROOKE 562-4006

**DU 11 JANVIER AU 10 FÉVRIER**

**rabais de 15% sur tissus en commande jusqu'à 40% sur papier peint 50% sur stores LEVOLOR**

**70% SUR TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN**

**LEVOLOR**  
Grand Luxe A Petits Prix

**DÉCOR PLUS**  
Decor De Distinction

4756, boul. Bourque, ROCK FOREST 821-4242

**SOLDE**

**50% de rabais** sur une grande sélection de montures spécialement identifiées, en plus de profiter du 2 pour 1.\*

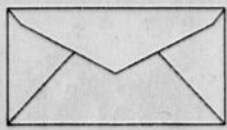
**LUNETTERIE NEW LOOK**  
Michel Laurendeau, opticien

**SHERBROOKE**  
Galeries Quatre-Saisons 565-3632  
Carrefour de L'Estrie 822-4747

\* Cette offre est conditionnelle à l'achat d'une paire de lunettes (verres et monture) dans toutes les succursales de Lunetterie New Look du 17 décembre au 31 janvier 2001 et ne s'ajoute à aucun autre escompte en vigueur.

**Examens de la vue effectués par des optométristes.**

# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

# Se faire violence ou faire violence au système?



Michel  
MORIN

Depuis quelques mois, on assiste au Québec à une recrudescence des cas où des individus décident de se faire justice eux-mêmes. Et le plus souvent, ces cas tournent autour de délits à connotation sexuelle. D'emblée, reconnaissons que les agressions à caractère sexuel sur d'innocentes victimes comme des enfants en bas âge sont particulièrement répugnantes. Il suffit d'un seul instant de se placer dans la peau d'une mère et d'un père de famille dont l'enfant a été abusé sexuellement pour imaginer toute la rancoeur ressentie par ces parents. Mais doit-on pour autant se faire justice soi-même? Certes pas.

Agir par vengeance n'a jamais rien réglé et ne réglera jamais rien. Bien au contraire. Le traumatisme subi par un enfant agressé sexuellement sera tout simplement décuplé s'il s'avère qu'un de ses parents doit à son tour aller derrière les barreaux parce qu'il aura décidé de se substituer à la justice et de régler le cas du présumé agresseur. Présumé agresseur parce que, dans notre système de justice, tout individu est inno-

cent jusqu'à ce que la preuve de sa culpabilité ait été établie. Malgré cette prémisse, il y a de plus en plus de gens qui décident de prendre les choses en main. Quitte à en assumer les conséquences.

Dans le cas des délits à caractère sexuel, le législateur a décidé de préserver par-dessus tout l'identité de la victime. Or, quand on veut préserver l'identité de la victime, on fait tout pour ne pas divulguer celle de l'agresseur. C'est avec ce genre de contraintes que doivent manœuvrer tous les médias. Parce que si l'on établit l'identité de l'agresseur, il y a de fortes probabilités qu'on puisse également savoir qui a été sa victime. Par jeu de déductions, il se trouvera toujours quelqu'un pour savoir que c'est bien tel ou tel enfant qui a été agressé. La jeune victime pourrait alors être sujet de sarcasmes de la part d'autres enfants et ainsi ajouter à son fardeau qu'elle aura de toute façon à traîner toute sa vie. Mais ce faisant, certains trouvent que l'agresseur s'en tire à bon compte. A trop bon compte.

Depuis quelques années, il n'est pas rare que des médias soient fortement invités à divulguer l'identité d'un agresseur sexuel qui a sévi contre un ou des enfants. Des membres d'une même famille parviennent même à faire consensus entre eux et

exiger des médias qu'ils citent le nom, l'âge, le lien familial qui unit l'agresseur à sa victime ainsi que son lieu de résidence. Sauf que les médias sont pour ainsi dire tenus au silence: la Direction de la protection de la jeunesse veille au grain. Dès lors que des détails trop pointus sont divulgués sur un agresseur, et qu'on puisse ainsi savoir qui a été sa victime, l'organisme de défense des droits des enfants ne se fera pas prier pour sévir. Et sa décision est sans appel. Les médias, pas plus que les individus, ne possèdent aucun privilège en regard de la loi et de son application. Quitte à se faire accuser de préserver davantage le droit de l'agresseur au détriment de celui de sa victime...

Comme les choses sont ainsi faites, certains estiment qu'ils n'ont rien à perdre à tabasser l'agresseur. Il faut plutôt voir dans cette démonstration de violence que le système actuel n'est pas parfait. Mais dans la mesure où l'on estime que la justice accorde trop de droits à l'agresseur sexuel par rapport à sa victime, il vaut mieux s'employer s'il y a lieu à modifier certains paramètres de la justice que de s'en prendre aux agresseurs. Ce sera certes moins expéditif que d'infliger une raclée à l'agresseur. Mais pour la société, ce pourrait être beaucoup plus constructif, plus civilisé et moins revanchard.

## TRIBUNE LIBRE

### Fusion: la logique doit triompher

Le mercredi 19 décembre, notre quotidien *La Tribune* annonçait que la loi 170 sur les fusions était finalement adoptée.

S'ensuivit le miaulement stérile de l'opposition, fallait s'y attendre. Pourtant, les fusions ne comportent rien de nouveau.

Des études qui remontent au début des années 60 ont constamment été repoussées par les différents gouvernements, craignant tour à tour de perdre de la popularité. Mais il fallait faire quelque chose. À cette époque, le Québec comptait 1674 municipalités avec une population d'environ 6,3 millions alors que l'Ontario en décomptait environ 500 avec une population de 8 millions. Un non-sens.

Les fusions doivent être faites et elles le seront grâce au courage du présent gouvernement. Quand on entend M. Charest se prononcer sur le sujet et annoncer qu'il procéderait à la défusionnalisation si jamais les libéraux étaient portés au pouvoir... Une chance que le ridicule ne tue pas!

Le phénomène des fusions et acquisitions est bien enclenché, il suffit de jeter un coup d'oeil dans le monde des affaires pour s'en convaincre. Le 1er novembre 2000, BCE complétait l'acquisition de Téléglobe. En fin d'année, la firme pharmaceutique britannique Shire annonçait l'acquisition de Biochem Pharma. Le 4 août der-

nier, Bombardier entreprenait les procédures d'acquisition d'Atranz, division ferroviaire de Daimler Chrysler. Et le phénomène se répétera.

Mais revenons brièvement aux fusions. Toronto, à la suite de la fusion des municipalités en périphérie, est devenue, dit-on, la 11e ville en importance de l'Amérique du Nord avec une population de 3 millions et cela n'a pas empêché la réélection de son maire Mel Lastman avec une écrasante majorité, du jamais vu à Toronto. La ville de Laval est devenue ce qu'elle est aujourd'hui à la suite de la fusion de 14 municipalités de l'Île Jésus en 1965.

Même Trois-Rivières, ville-centre de la Mauricie, s'appête à fusionner les municipalités de Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine. La future ville de Trois-Rivières serait dirigée par un maire et 14 conseillers, comparativement aux 28 échevins et trois maires actuels.

Tout changement majeur, peu importe le domaine où il se produit, suscite du mécontentement pour certains et de la satisfaction pour d'autres, mais la logique et le bon sens finissent toujours par triompher et par tout cicatrifier.

Jean-Paul Rompré  
Sherbrooke

### Non à l'anonymat des grandes villes

M. Pierre Gauthier  
Mandataire gouvernemental  
RMR de Sherbrooke

Monsieur,

Nous sommes malheureusement devant le fait accompli: la loi sur les fusions municipales est adoptée. Cette loi permet au gouvernement de conserver son objectif de déficit zéro. Il refile donc les problèmes monétaires des grandes villes aux banlieues plutôt que de soutenir financièrement les villes-centres.

Quand on parle de fusions, on entend souvent comme effets positifs qu'il sera plus facile de gérer une plus grande municipalité, que possiblement les taxes vont diminuer, que les services seront plus accessibles et plus nombreux. Mais ce que l'on entend moins, ce sont les effets négatifs que ces fusions auront sur les individus concernés.

Tous savent que chaque personne a besoin d'être reconnue, appréciée de son entourage, valorisée par ses actions communautaires. À Stoke ou dans n'importe quelle petite municipalité, il est beaucoup plus facile d'avoir cette reconnaissance, plus facile de se faire entendre. Le gars du magasin général qui a un problème n'a qu'à traverser la rue un soir où le conseil municipal se réunit et expliquer sa situation. Fusionné à une grande municipalité, le même gars fera un appel téléphonique pour entendre: «Pour un service en français, faites le un...», etc.

Par conséquent, je crois qu'une fusion de la municipalité de Stoke avec

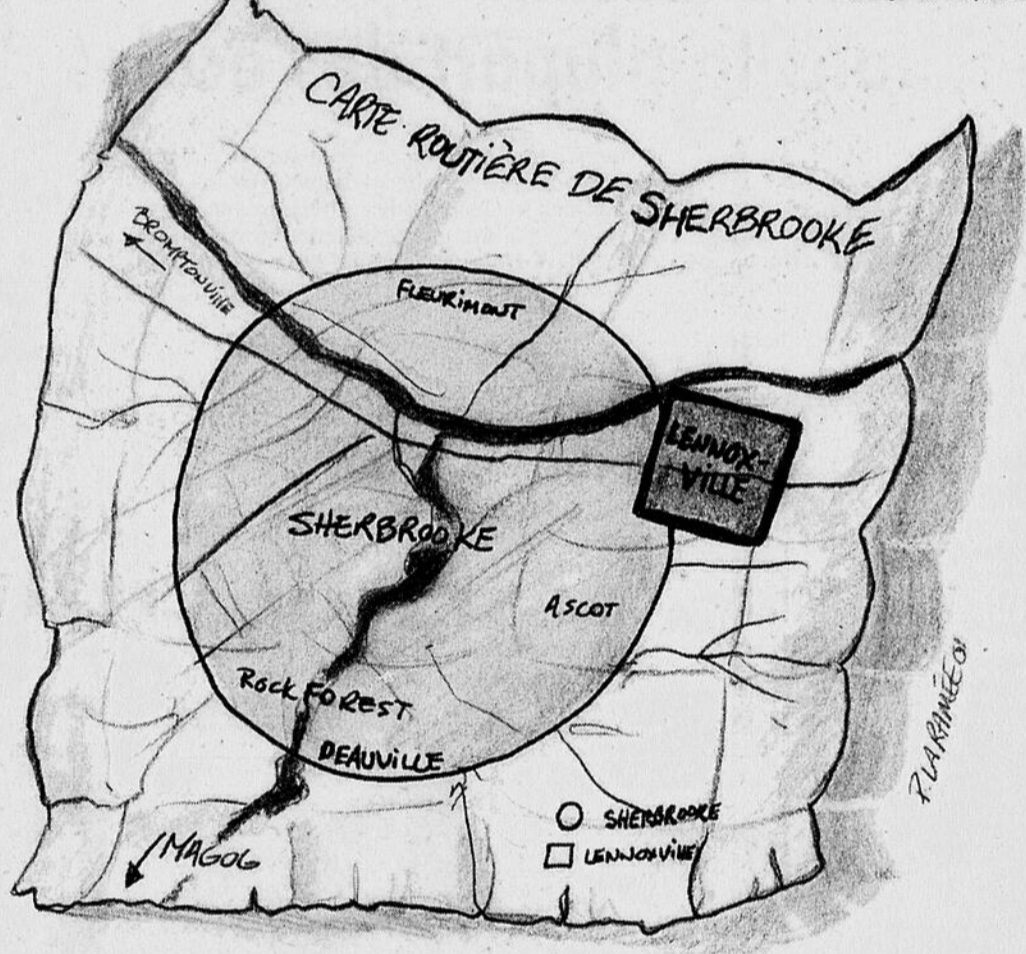
celle de Sherbrooke serait défavorable pour les citoyens de Stoke. Premièrement, Stoke est une municipalité à vocation agricole et forestière, elle couvre un très grand territoire. Elle est parfaitement autonome. La gestion de l'entretien de ses routes et du contrôle des incendies suscite notre fierté. Par exemple, le corps des pompiers volontaires de Stoke est un des meilleurs qui soit dans la région. Géré par Sherbrooke, je ne crois pas que la valorisation des pompiers serait améliorée. Quant à la gestion du réseau routier, les citoyens sont très satisfaits. Je n'ose donc pas imaginer les problèmes qui seront engendrés par la fusion avec Sherbrooke. Le propriétaire du bout du rang XIV pourrait attendre longtemps pour un épandage de calcium ou un passage de la niveleuse.

Ceux qui prônent que la fusion avec Sherbrooke va faire baisser le niveau de taxes ou va augmenter les services se leurrent grandement. On n'a qu'à penser au passé lorsqu'il y a eu fusion des commissions scolaires. Les taxes ont-elles baissé? Les enfants ont-ils été plus heureux ou mieux éduqués lorsqu'on les a parqués dans de grandes polyvalentes?

Si nous devons nous fusionner, soit, c'est la loi, mais faisons-le avec une ou des municipalités qui ont les mêmes objectifs, rencontrent les mêmes problèmes. Faisons-le avec une ou des municipalités où nous serons entendus et où finalement nous nous sentirons un peu chez nous malgré tout.

Michel Prenovost  
Stoke

## NOUVELLE CARTE DE SHERBROOKE AVEC SES ARRONDISSEMENTS...



## COMMENTAIRES

### Une erreur monumentale

Je tiens à remercier Mme Marquis pour son article de samedi, paru dans la page Opinions, qui m'apparaît digne de mention. C'est un très bel exposé et d'excellentes questions y sont soulevées.

J'en retiens principalement qu'une autre erreur monumentale va être commise en dépensant 30 millions de dollars dans le vieil édifice qui abritait jadis l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, alors que tout cet argent servirait beau-

coup mieux, d'après moi, s'il était injecté dans la rénovation de ladite Résidence de l'Estrie.

Il est également malheureux que les résidents, de même que leurs familles, aient à lire autant de mauvais propos à ce sujet.

On sait très bien que parler contre ira chercher plus d'attention et de lecteurs que d'en dire du bien mais il me semble qu'il y a un manque de sérieux

dans les études de cette affaire alors que le côté politique semble récolter la vedette.

Voilà un cas qui devrait nous faire songer à mieux choisir les gens qui sauront bien nous représenter auprès des instances gouvernementales plutôt que de chercher à se faire photographier pour être à la vue des électeurs.

Fernand Archambault  
Sherbrooke

### Une conspiration partisane?

Je trouve opportune l'intervention de Mme Muguette Marquis dans la page Opinions de samedi. Je ne puis m'empêcher d'y faire écho malgré ma trop longue hésitation à réagir à un putsch journalistique mal informé et surtout mal ciblé.

Je me sens personnellement concerné, car mon épouse est au nombre des bénéficiaires de la Résidence de l'Estrie. Elle y est résidente depuis avril dernier, et je la visite et l'accompagne au repas du midi, à la cafétéria, presque tous les jours. Les autres membres de notre famille la voient régulièrement afin de lui manifester leur solidarité et l'aider à supporter son affiliction.

Elle a 80 ans et j'en ai 82. Malgré mon âge, je suis en pleine santé et en mesure d'apprécier les efforts, le dévouement et le professionnalisme du personnel infirmier et auxiliaire qui lui procure l'assistance et les soins que requiert sa condition. Le seul bémol que je pourrais évoquer, c'est la nécessité urgente de combler les besoins en ressources humaines et la transparence du corps médical et administratif.

J'ai, comme beaucoup de lecteurs de *La Tribune* et d'auditeurs et téléspectateurs des médias électroniques régionaux, suivi la campagne bien orchestrée de dénigrement qui, comme toutes les coalitions mises en branle pour mousser les intérêts de certaines factions -et toujours aux dépens d'un public moins averti et surtout conditionné par quelques années d'une confusion sociale et politique qui

s'éternise-, n'a surtout pas pour objectif à court ou à moyen terme le bien-être des personnes âgées et malades.

Je ferai remarquer, tout d'abord, qu'avant l'aboutissement des étapes conduisant à la relocation des bénéficiaires de la Résidence de l'Estrie, les bénéficiaires actuels seront probablement passés du temporel à l'éternel.

Mme Marquis décrit implicitement le processus traditionnel des intéressés présumés qui anticipent tirer profit d'un mégaprojet, tel la transformation de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, institution qui a été protégée contre la démolition pour sa valeur patrimoniale, comme l'a été la chapelle de la Résidence de l'Estrie contre les promoteurs qui voulaient en faire un centre administratif.

En effet, seule une conspiration partisane larvée peut expliquer le recours à un tel montage de critiques qu'un estimé journaliste des années 40 et 50 de *La Tribune*, Louis C. O'Neil, aurait qualifié de pur «gazettage». Le genre qui impressionne les badauds mais qui sert plus à envenimer les situations qu'à apporter des solutions véritables.

Cet article de Mme Marquis mérite d'être lu et relu, car il invite à la réflexion les responsables de l'administration régionale de la santé qui tend plutôt à se muter en un partenaire d'une «industrie de la maladie».

Roméo Paquette  
Sherbrooke

### Bravo Mme Marquis

Cette note est pour donner mon appui à Mme Muguette Marquis pour sa lettre parue le samedi 6 janvier.

Ces dernières années, j'ai moi-même visité des parents résidant à la Résidence de l'Estrie; ils étaient heureux de vivre à cet endroit.

Je n'ai jamais eu l'impression d'entrer dans un «taudis». J'y ai trouvé la chapelle très belle. Partout où j'ai circulé dans la Résidence, la propreté était remarquable.

Bravo, Madame Marquis, pour votre courage. J'approuve votre texte en entier.

Jeannine Cliche  
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint
			André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit André Casteau Directeur
						Serge Nadeau Adjoint au directeur

# Poursuite de 800 000 \$ contre le CHUS et trois médecins

□ Un couple de Mansonville se dit victime d'une erreur médicale

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Un couple de Mansonville réclame des compensations totalisant 800 000 \$, parce que M. Maksimilian Holtz est resté hémiplégique pour le reste de ses jours, après un accident cérébro-vasculaire découlant d'une thrombose carotidienne, à la suite d'un début d'opération pour un pontage coronarien.

Cette demande est contenue dans une poursuite déposée en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Martin Gauthier.

M. Holtz réclame 600 000 \$ pour lui-même et Mme Zofia Holtz 200 000 \$ à un chirurgien cardiaque, un anesthésiste et un résident en anesthésie, ainsi qu'au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Les demandeurs tiennent le résident responsable des dommages subis par M. Holtz pour avoir par erreur ponctionné la carotide au lieu de la vei-

ne jugulaire du patient, et les deux autres médecins pour ne pas avoir agi de façon adéquate par la suite.

Les événements

Me Gauthier relate dans la déclaration que M. Holtz, né en 1926, a été admis le 11 août 1999 au Pavillon Fleurimont du CHUS et conduit en salle d'opération le lendemain pour un pontage coronarien.

Le résident a procédé vers 12 h 30 à l'installation d'un cathéter dans la carotide au lieu de la veine jugulaire.

L'équipe médicale a décidé de ne pas procéder au pontage et d'attendre le réveil du patient pour faire l'évaluation de son cas.

Mme Holtz a été informée de cette situation et que l'opération serait reportée après la guérison de l'artère.

Le patient est resté en salle de réveil de 13 h 40 à 16 h 25, a été admis aux soins intensifs à 16 h 25 et un premier examen neurologique a eu lieu à 18 h 15.

M. Holtz a été conduit vers 19 h pour subir une angiographie et on a constaté au cours de la soirée qu'il avait été victime d'une thrombose carotidienne, causant un accident cérébro-vasculaire le laissant hémiplégique.

Paralysé

Mme Holtz a été avisée en soirée que son époux était paralysé.

Les médecins auraient pu empêcher la formation d'une thrombose et d'un accident cérébro-vasculaire, s'ils avaient agi de façon adéquate après l'erreur du résident, mentionne Me Gauthier.

On fait état qu'il n'y a pas eu de doppler de la carotide ponctionnée afin de détecter s'il y avait une thrombose en formation, qu'on a laissé le malade se réveiller comme si l'anesthésie avait été pratiquée correctement au lieu de prendre tous les moyens possibles pour le réveiller, afin de vérifier son état neurologique en utilisant des médicaments antagonistes et qu'on a de-

mandé une investigation neurologique alors qu'il était trop tard.

Me Gauthier ajoute dans la requête que le CHUS, une entreprise universitaire chargée de fournir des soins hospitaliers et médicaux de très haut niveau, est aussi responsable de toutes les fautes commises par les trois médecins.

600 000 \$ minimum

M. Holtz réclame 600 000 \$ pour perte d'intégrité physique et de jouissance de la vie ainsi que pour le coût des soins futurs et de l'équipement approprié mais se réserve le droit d'augmenter ce montant.

Mme Holtz, qui a été très affectée par cet incident, demande 200 000 \$ parce que cette nouvelle situation diminuera de façon substantielle la qualité de vie du couple et l'obligera à jouer en grande partie un rôle d'infirmière à l'égard de son mari.

## Les salles d'urgences encore surchargées

Sherbrooke (FG)

Ça ne dérouit toujours pas dans les urgences du CHUS où, hier encore, les patients s'accumulaient sur les civières d'observation.

Le relevé fourni en fin de journée par la responsable aux communications, France Rousseau, indiquait que 30 personnes étaient sur civière à Fleurimont, dont neuf en attente d'hospitalisation et, à l'Hôtel-Dieu, on comptait 16 patients sur civière dont deux pour qui un lit était requis sur les étages.

Manque de lits

Pour les deux établissements du CHUS, Mme Rousseau a précisé que la situation reste difficile, dans la mesure où la disponibilité en lits est faible et ce, bien que la période de fermeture de lits à cause du congé des Fêtes est terminée.

## CHRONIQUE MINCEUR

Santé vous bien dans votre peau



THÉRÈSE LASSELIE N.D.



### L'EMBOPOINT ET LES RÉSOLUTIONS DU NOUVEL AN

Avez-vous pris la résolution de maigrir (enfin) en 2001 ou êtes-vous simplement découragé(e) après avoir maintes fois essayé dans le passé sans succès?

Si vous avez perdu confiance dans les régimes amaigrissants, si vous avez déjà perdu du poids et l'avez repris par la suite, si vous n'avez pas réussi à maigrir malgré un effort sérieux, ne vous culpabilisez pas. C'est avant tout que la méthode n'était pas la bonne pour vous. Si vous en êtes à votre première expérience en amaigrissement, tant mieux.

### AVANT TOUT RÉTABLIR LE MÉTABOLISME

La totalité des régimes amaigrissants ont comme effet de ralentir le métabolisme alors que pour rétablir son poids et pouvoir le stabiliser par la suite, il faut que le métabolisme soit accéléré. Voilà pourquoi les diètes où l'on réduit les quantités ou le nombre de calories de la nourriture donnent de si piètres résultats.

Les programmes Bioline sont basés sur des principes tout à fait différents. Un examen approfondi nous permet de déterminer le choix des aliments qui convient le mieux à chaque personne et de pouvoir recommander des repas complets et équilibrés. Un fait est certain : pour rétablir son poids d'une façon définitive, il faut que le corps se sente bien nourri.

### ÊTRE SÉRIEUX(SE) DANS SA DÉMARCHE

Même si les programmes Bioline permettent des repas complets ou l'on n'a pas à se soucier des quantités ou des calories, ils comportent cependant certaines exigences. Ils s'adressent donc à ceux et à celles qui désirent se prendre en main et acceptent de changer certaines de leur habitudes. Il faut donc avoir, au départ, de bonnes raisons de vouloir maigrir. Il faut ensuite un minimum de discipline et de persévérance. Cependant, l'étape la plus difficile à franchir pour certaines personnes est de décrocher le téléphone pour prendre rendez-vous.

Des milliers de gens l'ont fait avant vous. Ils ont utilisé nos programmes en 2000 et sont maintenant heureux d'avoir pu manger normalement durant le temps des fêtes sans reprendre du poids. Pourquoi pas vous?

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT VISITEZ NOTRE SITE WEB : [www.bioline.ca](http://www.bioline.ca)



4505, boul. Bourque  
Rock Forest  
Tél. : 821-3646

Première consultation gratuite

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 14 JANVIER OU, SI SEARS EST FERMÉ, AU SAMEDI 13 JANVIER 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

RÉDUCTION DES STOCKS DE GROS APPAREILS MÉNAGERS DE

## 20 MILLIONS DE \$

**549<sup>99</sup>**  
CUISINIÈRE KENMORE 30 PO  
À NETTOYAGE FACILE  
N° 56090. Rég. Sears 699,99.  
Aussi en noir sur amande.  
Supplément pour four autonettoyant

**699<sup>99</sup>**  
CUISINIÈRE KENMORE À FOUR  
AUTONETTOYANT  
N° 61562. Rég. Sears 899,99.  
Supplément pour dessus lisse

**499<sup>99</sup>**  
CUISINIÈRE KENMORE  
N° 59091. Rég. Sears 719,99.  
Supplément pour blanc sur  
blanc et four autonettoyant

**599<sup>99</sup>**  
CUISINIÈRE KENMORE®  
À NETTOYAGE FACILE  
Rabais 160 \$. N° 62491.  
Rég. Sears 759,99.  
Aussi en amande.  
Supplément pour four  
autonettoyant et à convection

**329<sup>99</sup>**  
LAVE-VAISSELLE CAPRI™  
24 PO À ENCASTRER™  
N° 77309.  
Rég. Sears 499,99.

**449<sup>99</sup>**  
LAVE-VAISSELLE  
KENMORE À ENCASTRER™  
N° 77319.  
Rég. Sears 499,99.

**Rabais 230\$**  
LAVE-VAISSELLE KENMORE  
À ENCASTRER™  
N° 15862.  
Rég. Sears 879,99. ~~649,99~~  
Aussi en noir

**Rabais 250\$**  
LAVE-VAISSELLE  
KENMORE ELITE™  
N° 15982.  
Rég. Sears 1149,99.  
899,99  
En blanc, noir et biscuit.  
Supplément pour graphite

**799<sup>99</sup>**  
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE 18 PI™  
N° 60841. Rég. Sears 949,99.  
En blanc sur blanc et noir sur blanc

**699<sup>99</sup>**  
RÉFRIGÉRATEUR  
GALAXY™  
21,7 pi". N° 66902.  
Rég. Sears 749,99.

**Rabais 400\$**  
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE  
21,6 pi". N° 60292. Rég.  
Sears 1399,99. ~~999,99~~  
En blanc, noir  
et amande

**Rabais 300\$**  
RÉFRIGÉRATEUR  
CÔTE-À-CÔTE KENMORE  
22,3 pi". N° 56282.  
Rég. Sears 1799,99.  
1499,99

**Rabais 230\$**  
LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE  
DE SUPER CAPACITÉ  
Laveuse. N° 47662.  
Rég. Sears 729,99.  
599,99  
Sècheuse. N° 88662.  
Rég. Sears 579,99.  
479,99

**Rabais 200\$**  
sur duo  
LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE  
Laveuse. N° 10502.  
Rég. Sears 599,99.  
499,99  
Sècheuse. N° 60212.  
Rég. Sears 499,99.  
399,99

Laveuse **398\$**  
Sècheuse **298\$**  
Laveuse Galaxy. N° 19101. Rég. Sears 419,99.  
Sècheuse Galaxy. N° 69101. Rég. Sears 349,99.

## Il y a des magasins Sears près de chez vous

Les gros appareils ménagers sont disponibles dans les magasins de la région métropolitaine de Québec suivants:

- Alma**  
Centre commercial Carrefour Alma, (418) 662-2222
- Arthabaska**  
Grande Place des Bois Francs, (819) 357-4000
- Chicoutimi**  
Place du Saguenay, (418) 549-8240
- Hull**  
Les Galeries de Hull, (819) 770-6300
- Québec**  
Les Galeries Chagnon, Lévis, (418) 833-4711  
Place Fleur de Lys, (418) 529-9861  
Place Laurier, (418) 658-2121  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec,  
Boulevard de la Capitale et autoroute 40,  
(418) 260-9084
- Rimouski**  
Magasin-concession de Rimouski, (418) 724-7111
- Rouyn-Noranda**  
Place Noranda, (819) 797-2321
- Sept-Îles**  
Magasin-concession de Sept-Îles, (418) 962-9811
- Sherbrooke**  
Centre commercial Carrefour de l'Estrie  
(819) 563-9440  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke,  
Autoroute 410 et Boulevard de Portland,  
(819) 564-3010
- St-Georges-de-Beauce**  
Carrefour St-Georges, (418) 228-2222
- Trois-Rivières**  
Les Rivières, (819) 379-5444  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières,  
Autoroute 400 et Boulevard des Recollets,  
(819) 379-0992



Gros appareils ménagers en ligne au [www.sears.ca](http://www.sears.ca)

## SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

# FUTURESHOP TÉLÉCHARGEZ LES ÉCONOMIES!

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve  
**Magasinez et achetez en ligne @FUTURESHOP.ca**

**LES ÉCONOMIES!**

**hp** invent 6736  
 Processeur Intel<sup>MD</sup> Celeron<sup>MC</sup> à 667 MHz  
 10002780

**intel inside** celeron

MÉMOIRE VIVE 64 Mo  
 DISQUE DUR 20 Go  
 CD-ROM 48x  
 MODEM V.90 56K

**799<sup>99</sup>**  
 AVANT REMISE 874<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE 75<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE DU FABR. DE 50\$ US = 75\$ CA ENVIRON. TANT QU'IL Y EN AURA.

**IBM** 11U  
 Processeur Intel<sup>MD</sup> Celeron<sup>MC</sup> à 550 MHz  
 10003520/4314

**intel inside** celeron

COMPREND UN LECTEUR DE DISQUETTES GRATUIT

MÉMOIRE VIVE 32 Mo  
 DISQUE DUR 5 Go  
 MODEM V.90 56K  
 CD-ROM 24x  
 ÉCRAN HPA 12,1 po

**1199<sup>99</sup>**  
 AVANT REMISE 1299<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE 100<sup>99</sup>

Madden NFL 2001 est maintenant disponible!

**Logiciels**

**Microsoft** Windows Me - version promotionnelle de mise à jour en français  
 • Le plus récent système d'exploitation  
 • Réseautage facile pour la maison  
 • Puissantes fonctions multimédia numériques  
 • Mise à jour pour les utilisateurs de Windows 98 10001404

**69<sup>99</sup>**

**Norton Internet Security**  
 • Protection Internet essentielle pour vous et votre famille  
 • Parlez face à face sur Internet avec la caméra Easy PC d'Intel<sup>TM</sup> 10005076

**99<sup>99</sup>**

**Suite Microsoft Works 2001**  
 • 6 super produits  
 • Comprend MS Word  
 • Idéal pour toute la famille 10001815

**149<sup>99</sup>**

**PINE**  
 Modem-télécopieur interne V.90 à 56 k  
 • Transfert de données jusqu'à 56 k  
 • PnP  
 • Garantie de 1 an 10004001

**9<sup>99</sup>**  
 AVANT REMISE 49<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE 40<sup>99</sup>

**LINKSYS**  
 Routeur pour câble/DSL  
 • Établissez un réseau à bande étendue  
 • Protégez vos ordinateurs contre les intrusions • 4 ports 10/100 à commutation inclus  
 • Partagez votre accès Internet 9104041

**219<sup>99</sup>**

**Accessoires**

**CA** Cyber Acoustics Ensemble de haut-parleurs 3 pièces  
 • Excellente sonorité à bas prix  
 • Haut-parleur d'extrêmes graves pour une meilleure réponse des graves 10004090 CA-3000

**29<sup>99</sup>**

**Memorex** Paquet de 50 DC enregistrables  
 8330550 2202-3130

**39<sup>99</sup>**

**DEXXA** Volant de course 10000546

**49<sup>99</sup>**

**LG**  
 Graveur interne 8x8x32 pour DC ré-inscriptibles  
 • Écriture de 12x, réécriture de 8x et lecture de 32x  
 • Mémoire-tampon pour données de 8 Mo  
 • Temps d'accès aux données de 110 ms  
 • 1 an de garantie 10004577

**299<sup>99</sup>**

**Paquet de papier glacé HP Premium gratuit**  
 à l'achat d'une sélection d'imprimantes HP (valeur de 20 \$)

**hp** invent  
 Imprimante DeskJet<sup>MC</sup> 612C (R)  
 • Impression de qualité jusqu'à 600 x 600 ppp  
 • Vitesse jusqu'à 5 ppm en noir et 2,5 ppm en couleur  
 • Superbe impression sur tout type de papier  
 • Couleurs vibrantes grâce à la technologie de superposition des couleurs de HP 10003791/10003797 612C (R)

**69<sup>99</sup>**  
 AVANT REMISE 119<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE 50<sup>99</sup>

**Canon**  
 Imprimante S450 de Canon  
 • Réservoir d'encre individuels qui vous économisent de l'argent  
 • Capteur de niveau d'encre pour une impression sans soud  
 • Qualité laser ultra-nette de 1440 x 720 ppp  
 • Vitesse de 10 ppm en noir et de 7 ppm en couleur 10001851 5450

**199<sup>99</sup>**  
 ÉPARGNEZ 30<sup>99</sup>

**hp** invent  
 Imprimante DeskJet<sup>MC</sup> 932 C  
 • Imprime jusqu'à 9 ppm en noir et 7,5 ppm en couleur  
 • Sortie d'impression jusqu'à 2400 x 1200 ppp sur papier photographique  
 • Technologie PHOTOREI III améliorée de superposition des couleurs de HP  
 • Connectivité aux ports parallèle et USB (PC et Mac) 61745812 HP DESKJET 932C

**299<sup>99</sup>**  
 DÉCHIQUEUSE GRATUITE!

**hp** invent  
 Lecteur optique Scanjet<sup>MC</sup>  
 • Résolution de 600 x 1200 ppp  
 • Connectivité aux ports parallèles et USB  
 • Profondeur de couleur de 36 bits  
 • Élegant couvercle translucide 10000599 340052E

**149<sup>99</sup>**

**Canon**  
 Lecteur optique à haute résolution 1210U  
 • Résolution matérielle de 1200 x 2400 ppp  
 • Profondeur de couleurs à 42 bits vous offre des trillions de couleurs  
 • Vitesse de balayage de 10 secondes  
 • Logiciel Adobe<sup>®</sup> PhotoShop LE inclus 10001293 1210U

**399<sup>99</sup>**

**brother**  
 Télécopieur à papier régulier avec mémoire  
 • Mémoire de 512 ko emmagasine jusqu'à 25 pages  
 • Balayage rapide pour transmission mémorisée  
 • Prêt pour l'appel en attente et l'afficheur  
 • Réduction et agrandissement de copies 10001287 FAX 540

**149<sup>99</sup>**  
 DÉCHIQUEUSE GRATUITE!

**brother**  
 Appareil tout-en-un avec multi-fonctions 5-en-1 à laser : télécopieur, imprimante, lecteur optique, copieur et télécopieur par PC  
 • Impression laser à 6 ppm • Résolution optique et d'impression laser de 600x600 ppp • Réduction et agrandissement des copies de 50 % à 200 % • Mémoire de composition automatique pour 38 numéros et 88 personnes 10002953 MFC-4600

**524<sup>99</sup>**  
 AVANT REMISE 599<sup>99</sup>  
 REMISE POSTALE 75<sup>99</sup>

Prix et produits en vigueur du 10 au 16 janvier 2001.

Une exclusivité Future Shop! C'est votre choix! **AT&T Canada** **SYMPATICO** Edition Haute Vitesse

Bénéficiez de **100\$** de rabais en vous abonnant à l'Internet

Service régulier à haute vitesse Les deux chez Future Shop. Plus de détails en magasin. Pour le service régulier, des frais d'appels interurbains s'appliquent à Chicoutimi.

POLITIQUE DES PRIX ANNONCÉS: Si un des éléments sont indiqués, toutes les autres options sont calculées et à payer sur le prix annoncé. Les frais de poste pour retourner les commandes sont à payer. Les sommes des ventes payables en dollars canadiens sont sous réserve des fluctuations de la valeur des devises et peuvent être rajouté de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des ventes postales des fabricants. © 2000, Future Shop Inc. Tous droits réservés. Aucune partie de ce document, incluant l'information sur les prix, ne peut être reproduite de quelque façon que ce soit, sans une permission écrite ou préalable de Future Shop Inc. Les produits et les prix en ligne peuvent différer de nos prix en magasin.